

L'opportunisme syndical détourne des vrais responsables.

26 mai 2020

Depuis 15 jours, les volontaires à la signature du 2^{ème} accord à la reprise d'activités se déchainent sur ceux qui n'ont pas eu la même vision qu'eux. C'est souvent comme ça avec les enfants gâtés, l'habitude d'obtenir toujours ce qu'ils veulent provoque un sentiment de frustration quand les choses ne vont pas dans leurs sens... Au risque d'ailleurs d'être aveuglé par la rancune et d'en oublier les véritables responsables.

Ainsi donc, les irresponsables non-signataires ont fait tomber le ciel sur les salariés de naval Group. Faisons le point :

- Effectivement, les personnels qui ne sont pas au travail sont rémunérés 84% de leur salaire net. **Cette mesure unilatérale de la direction** est tout simplement dégueulasse. Cependant, l'accord prévoyait une journée par semaine d'absence pour ces mêmes personnels : 1 jour requis pour 5 jours d'absences, ça fait 20% de financement par les personnels aux dernières nouvelles !! 16% de salaire, 20% de congé... bien entendu, chacun aura **sa** façon de faire **son** calcul.
- D'autres mesures sont aussi indignes d'une entreprise comme Naval Group. Proratisation des CP et RTT (jamais abordé en négociation, qui a bien pu mettre ça sur la table ?!?!), de la participation et de l'intéressement (Ah... si tous les partenaires sociaux pouvaient réclamer un 13^{ème} mois avec la CGT...), limitation des congés cet été (double peine avec les fermetures obligatoires validés par les signataires habituels). **Toutes ces mesures unilatérales de la direction** prouvent le mépris de nos dirigeants envers les personnels.
- Disparition de la prime de 2x6. Ah bon ?? Elle n'a en fait jamais existé !! Ce que proposait l'accord, c'était le maintien du 2x8 contre un compteur d'heure à récupérer qui représentait environ 15% du temps de travail. Comme pour les 20% de CP, chacun aura **sa** façon de faire **son** calcul. De plus, les contraintes de cet horaire n'ayant pas disparu, comment la prime peut-elle disparaître ? Et même si dans sa hargne **la direction veut faire payer les personnels**, l'Accord d'Entreprise prévoit la dégressivité de ces primes. Pourquoi les signataires de cet Accord d'Entreprise ne font pas respecter leurs signatures ?

Chacun peut s'en rendre compte, la signature ou non d'un accord est quasiment variable au cas par cas.

Mais la CGT le répète, un syndicat n'est pas dans son rôle dès lors qu'une direction démarre une négociation par le chantage ...

Si certains acceptent la méthode du « si ce n'est pas ça, ce sera pire », et même l'entretienne pour justifier leurs signatures auprès de leurs militants, la CGT s'y refuse. Surtout lorsque les soi-disant bénéfices d'une signature sont plus que discutables.

Les personnels commencent à découvrir les effets du premier accord et ont eu la mauvaise surprise de découvrir la lecture plutôt arbitraire qu'en ont faite nos dirigeants en terme de pose de RTT. Cet accord était suffisamment puant pour ne pas en remettre une couche. La CGT n'a d'ailleurs pas été la seule à s'en rendre compte et ceux qui crient au scandale ont l'air d'oublié qu'ils ne sont pas majoritaire à crier au loup !!

Ce qui est vraiment dommage, c'est que par opportunisme syndical, certains en « oublient » les vrais responsables de ces mesures unilatérales :

LA DIRECTION DE NAVAL GROUP.

Puisque toutes les vérités sont bonnes à dire...

Sans accord, les PMAD et les I/C conservent leurs salaires à 100%.
Pourquoi Naval Group n'a pas fait preuve d'équité (mot pourtant employé à toutes les sauces !) en maintenant sans contrepartie le salaire des OETAM ?

C'EST TOUT SIMPLEMENT DU CHANTAGE !!

Aujourd'hui, Naval Group ne trouve rien à redire sur la prise entièrement à sa charge des salaires supérieurs à 4,5 fois le SMIC mais refuse de payer les 16% manquants des salaires des OETAM à statut Convention Collective !!!

C'EST CA L'EQUITE POUR NAVAL GROUP ET LES SIGNATAIRES ??

Sans accord, les personnels travaillent en bordée de 6 heures sans devoir 1 heure de crédit par jour à Naval Group, alors que c'est Naval group qui n'est pas capable d'accueillir les salariés 7h30 pour le moment !!

Pour la CGT, les personnels ne peuvent pas être victimes et payeurs.

Ces heures auraient fait l'objet de rattrapage à coup de samedi gratuits ou de nouvelles saignées dans les congés.

Sans accord, les personnels non requis ne perdent pas 1 jour de CP supplémentaire par semaine non travaillée (en plus des 10 jours RTT du premier accord...).

Comme pour le crédit d'heure, c'est bien Naval Group qui ne sait pas les faire travailler pour le moment !!

MERCI A CEUX QUI N'ONT PAS SIGNE !!

Sans accord, les négociations OTT locales ont sérieusement fait accélérer le rythme des reprises. Logique, quand l'employeur ne peut plus faire de hold-up de crédit temps sur les présents, ni de hold-up de CP sur les absents, il trouve bizarrement le moyen d'un retour à la normale beaucoup plus rapide !!

Cette accélération va « tempérer » les pertes des personnels dus aux mesures unilatérales de la direction.

Naval Group et des partenaires sociaux tentent de faire croire que les actionnaires ont abandonné leurs dividendes par solidarité dans la période du COVID-19.

C'EST FAUX !!

Les actionnaires ont seulement laissé les dividendes disponibles à l'entreprise mais... sous forme de prêt remboursable !!!

Ils vont donc récupérer leurs « dû » plus tard... Et pour les personnels, RIEN !!!

QUI PEUT TROUVER CA JUSTE ET EQUITABLE ??